



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 22 mai 2018

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat d'Henri Klunge « Lausanne en marche » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux mai deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :